

La traction animale en Rhône-Alpes

Synthèse de l'étude-action menée en 2012 sur les potentiels de la traction animale en Rhône Alpes

Dans le cadre de sa mission d'animation du réseau rural rhônalpin, la Plate-Forme régionale développement rural, financée par la Région Rhône-Alpes, l'Union Européenne et l'Etat, a dressé un état des lieux prospectif de la traction animale. La traction animale est une opportunité importante pour la valorisation des territoires et des ressources locales.



La filière régionale en quelques chiffres

- En Rhône Alpes, on compte 50 000 chevaux toutes races et usages confondus (dont 37 % en élevage et 56 % dans les centres équestres) ; 2 430 éleveurs dont 730 éleveurs de chevaux de trait (soit 300 ETP environ dans l'élevage de trait). On estime le nombre de poulinières de trait à 1 900 soit 1 000 naissances environ par an.
- Le nombre de chevaux de trait dans les élevages rhônalpins est estimé à 4 000, destinés à 3 usages différents : les loisirs (amateurs et professionnels/ le plus gros effectif), la boucherie (1 200 bêtes), la filière "chevaux au travail" (effectifs très réduits)
- Plus de 80 entreprises prestataires de services sont spécialisées dans la traction animale. Une dizaine de collectivités utilisent leurs services (cas général) ou disposent de chevaux au travail (1 seul cas recensé en 2012).
- En Rhône Alpes, on estime entre 300 et 400 le nombre de "chevaux au travail" ou "chevaux territoriaux" (traction ou portage dans l'agriculture, le tourisme, la forêt, les espaces verts, le transport...)

Source : Conseil Filière Cheval CROF 2011, mise à jour 2012 et Etude Action ICV-Inddigo 2012.

Objectifs de l'étude

- Produire une vision globale de l'état actuel de la filière ;
- Réaliser une étude prospective du potentiel de développement ;
- Identifier les conditions du développement de la filière ;
- Identifier les besoins de formation ;
- Tisser des liens entre les différents acteurs de la filière ;

Le réseau professionnel de la traction animale en Rhône-Alpes

- Le Conseil de la Filière Cheval Rhône-Alpes ;
- 80 prestataires en traction animale, environ, dont la moitié a activement participé à l'étude action en 2012 ;
- Des groupements professionnels : Débardage Cheval Environnement, FRCIVAM Rhône-Alpes, CORABIO ;
- Des syndicats d'éleveurs fédérés au sein de l'ASECRA ;
- HIPPOLIA, Pôle de compétitivité national autour du cheval, basé à Caen, s'intéresse aux travaux qui sont conduits sur la traction animale en Rhône-Alpes ;
- L'Institut Français du Cheval et de l'Équitation ;
- Les organismes de formation publics et privés (Noirétable, Bourg-les-Valence, Contamines/Arve, St-Ismier...) ;
- Rhône-Alpes Traction et énergie animale, Hippotese, Traits de Génie...

Méthodologie de travail

L'étude action a été conduite en associant fortement les prestataires et l'ensemble des partenaires du réseau, rassemblés lors de 5 journées régionales de travail. Une enquête de terrain auprès d'une quarantaine de prestataires, une recherche bibliographique nationale ainsi qu'une analyse d'expériences locales ont été menées courant 2012.

La rédaction de la synthèse finale a été concertée avec l'ensemble du réseau.

Les "clients et utilisateurs" de la traction animale

- Des agriculteurs (travaux du sol, vigne...) ;
- Des exploitants forestiers et l'ONF (débardage, entretien des forêts périurbaines, défrichage, portage en altitude...) ;
- Des communes et intercommunalités (travaux espaces verts, transports de personne, collecte de déchets, garde montée et surveillance, travaux forestiers...) ;
- Des Parcs naturels régionaux, des Parcs nationaux et des gestionnaires d'espaces naturels (portage en altitude, entretiens de sentiers et des espaces naturels...) ;
- Des Entreprises organisatrices d'événements, des entreprises touristiques et des Offices de tourisme, des délégataires de transport public dont Remontées mécanique, des gardiens de refuge... (portage, transport, loisirs, tourisme...) ;
- Des Particuliers (loisirs, tourisme, divertissement, mariage...).

Certains utilisateurs disposent de leurs propres chevaux qu'ils font travailler eux mêmes. D'autres offrent des prestations sous forme de travaux à façon ou prestations de service, sous traitance...

La traction animale : 80 entreprises en Rhône-Alpes

Travaux agricoles dans les vignes, en maraîchage et pour d'autres cultures biologiques (arboriculture, plantes aromatiques et médicinales...).



Gardiennage à cheval.



Ramassage des ordures ménagères, de la collectes sélectives des poubelles urbaines.



Débardage : chantiers forestiers.



Débardage : chantiers périurbains.



Entretien des espaces verts et de la voirie communale.



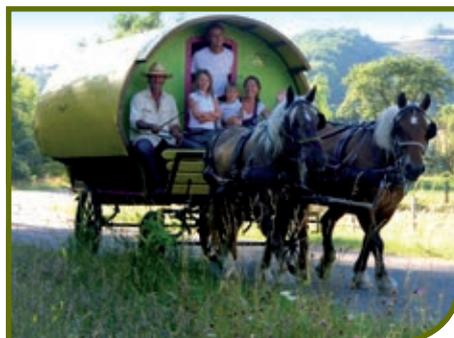
Exportation d'animaux et de formation (en Martinique - entreprise Sherpane).



Transport et animation urbaine ou en station.



Loisirs en famille et en itinérance.



Portage en refuge ou dans les espaces naturels sensibles.



2 000 emplois potentiels en 10 ans en Rhône-Alpes

L'étude action a conclu que la filière traction animale pouvait générer d'ici 10 ans la création de 2 000 emplois potentiels et l'utilisation de 3 000 chevaux supplémentaires en Rhône-Alpes.

Agriculture	1 300 chevaux et 700 emplois
Espaces naturels	240 chevaux et 200 emplois
Forêt	100 chevaux et 50 emplois
Tourisme	0 cheval et 100 emplois
Loisirs	200 chevaux et 70 emplois
Transport	630 chevaux et 300 emplois
Environnement urbain	560 chevaux et 560 emplois

Estimation Etude Action 2012 à partir d'hypothèses de développement et de réorganisation de chaque filière au cas par cas.

Ce nombre d'emplois prospectif dépend de plusieurs facteurs parmi lesquels :

- La force des politiques publiques qui devront être engagées et la manière dont les acteurs publics (Etat, région, département, communes, parcs...) se mobiliseront ;
- L'ampleur de la crise et l'évolution du coût de l'énergie qui favoriseront l'intérêt pour le cheval ;
- La force des acteurs de la filière (prestataires, agriculteurs, centres équestres, vétérinaires, éleveurs, etc.) afin d'engager des partenariats et coopérations garantissant un bon niveau de sécurité et de qualité des services.

Une filière de formation organisée en Rhône-Alpes

La filière de formation initiale et professionnelle à la traction animale est diversifiée et bien répartie entre les établissements publics et privés (Lycées et CFPPA à Bourg-les-Valence, St-Ismier, Contamines/Arve, Noirétable...).

Renforcée, elle serait susceptible de devenir un pôle national de référence.

Les principaux atouts de la traction animale

1 Respect de l'environnement

- Réduction des gaz à effet de serres et des particules (substitution de l'énergie fossile par l'énergie animale) ;
- Respect agronomique des sols et des espaces naturels ;
- Meilleure portance et plus large période de travail en cas d'intempéries ;
- Substitution de traitements chimiques par traitements mécaniques ;
- Réintroduction de la diversité dans l'agriculture et dans la ville ;
- Nouvelle intelligence permettant de trouver des solutions plus intelligentes, économes et efficaces.

2 Maintien de l'efficacité et de la productivité

- Moyen efficace permettant aux autorités de réduire les dérogations concernant certaines réglementations : niveau de bruit en centre ville pour la collecte des déchets, survol aérien des Parcs et Réserves, pulvérisation phytosanitaire aérienne, circulation motorisée dans l'espace naturel...
- Valorisation des ressources locales : interventions là où la mécanisation n'est pas possible, valeur ajoutée financière apportée aux produits réalisés avec la traction... La traction animale est une composante, par nature, des **circuits courts** ;
- Dynamisation de la filière élevage et des territoires ruraux qui la supporte.

3 Amélioration de l'image et de la qualité de vie

- Réintroduction de la tranquillité dans la société, retour à des rythmes de vie et de déplacement plus naturels ;
- Création de liens sociaux dans les villes et les villages autour d'une activité humaine et animale, valorisation des travaux dégradants...
- Au niveau national, 2/3 des français souhaitent revoir le cheval en ville. (TNS Juin 2003- échantillon de 1 064 personnes).

Les gains de CO₂ générés par la traction animale

Les gains de CO₂ générés par la traction animale au regard d'une exploitation mécanique classique, varient selon l'activité réalisée. Les estimations, ce jour, sont les suivantes :

- Ramassage du verre : 35 %
- Débardage : 30 %
- Maraîchage : 90 %
- Tonte : 40 %
- Transport : 60 %
- Espaces verts : 35 %

Le gain supplémentaire est de 30 % si le cheval est nourri avec une alimentation produite sans énergie fossile.

Les principaux freins de la traction animale

1 Le cheval est depuis longtemps exclu des villes : Il faut recréer les conditions favorables à son retour (autorisations, hébergements, circulation...).

2 En matière de transport et d'hébergement des chevaux, un chantier de traction animale est plus complexe qu'un chantier avec un matériel motorisé classique. Il faut donc anticiper pour trouver des solutions logistiques au cas par cas.

3 Le cheval et le meneur constituent un binôme; l'un est l'autre ne peuvent pas être remplacés sur le coup : Les contraintes d'équipes sont donc plus complexes (planning, maladies...). Il est cependant possible d'organiser un service de remplacement et d'entraide entre les prestataires.



En engageant une politique forte autour de la traction animale, Rhône-Alpes deviendrait la première région de France en matière de traction animale.

Déjà exportatrice ponctuelle de savoir-faire et d'animaux au travail, en France et à l'international, elle pourrait renforcer cette capacité et deviendrait alors une région d'excellence mondiale dans ce domaine.

Le document complet de l'étude (104 pages) est téléchargeable sur www.caprural.org.

Etude-Action de la Plate-Forme régionale développement rural, coordonnée en 2012 par :

Marc Pascal
Regains Oxalis
marcpascal73@yahoo.fr
Julie Cessieux & Marie-Noëlle Ode
Isère Cheval Vert
marie-noelle@isere-cheval-vert.com

Etude financée par le Conseil Régional Rhône-Alpes, l'Etat (DRAAF) et l'Union Européenne.

Les analyses et recommandations formulées dans cette synthèse et dans le document d'étude complet n'engagent que les auteurs et non les financeurs.

Les besoins existent et permettent d'envisager la création de 2 000 emplois liés à la traction animale en Rhône Alpes.

Pour y parvenir, les acteurs publics et privés doivent coordonner étroitement leurs initiatives. Le développement de la traction animale dépend, en effet, des politiques publiques mises en œuvre et de l'organisation de la filière.

Les 5 axes de travail pour développer la traction animale

- 1 Engager une politique de promotion des activités de traction animale ;
- 2 Mettre en place une politique ambitieuse de formation des acteurs ;
- 3 Structurer la filière économique et organiser les partenariats ;
- 4 Améliorer les activités amont: sélection génétique et développement des races locales, dressage, qualité des élevages ;
- 5 Engager une politique de réouverture des espaces urbains au cheval.

L'étude action a décomposé ces axes de travail en une soixantaine de mesures et démarches concertées. Pour coordonner ce travail, elle préconise la création d'un "cluster" (ou grappe de professionnels étroitement partenaires) regroupant les acteurs au même titre qu'il existe en région de nombreux pôles de compétitivité.

Une première estimation du coût de ces politiques concernant la région, les départements, l'Europe, les communes et la filière s'élève à 1M€/an (soit 4 000 € par emploi créé environ).

Les retombées socio-économiques du développement de la traction animale sont majeures pour Rhône-Alpes

- **Relance de l'emploi** : création de plusieurs milliers d'emplois directs non délocalisables + effets d'entraînement et emplois indirects...
- **Enrichissement du Plan Climat** : réduction directe des gaz à effet de serre + effets indirects majeurs: apaisement de la circulation en ville, ralentissement... Production d'énergie renouvelable locale maîtrisée par les populations ;
- **Dynamique des territoires** : circuits courts, tourisme, économie endogène et de proximité ;
- **Cohésion sociale** : lien social autour d'une nouvelle activité, intégration des publics handicapés, politique de la ville, insertion...
- **Préservation de la biodiversité génétique** animale et de la diversité en ville.

